

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2014

Le conseil municipal de TREFLEZ s'est réuni en session ordinaire le mardi 23 décembre 2014 à 18 heures sous la présidence de François ANDRE, Maire.

Absents excusés : Laurence LE DUFF, Jacky PEDEN

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait savoir au conseil qu'il a reçu la démission, pour raisons personnelles, de M. Jean yves JAFFRES. Il en a informé la Préfecture. Le conseil municipal est désormais composé de 14 membres.

REHABILITATION SALLE POLYVALENTE

→ Dans le cadre des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente, les marchés suivants sont attribués à l'unanimité :

Missions de Contrôle technique et S.P.S. : Bureau d'études QUALICONSULT pour un montant global H.T. de 3 909 € 25

Mission O.P.C. : Cabinet OUEST COORDINATION (TPF INGENIERIE) pour un montant H.T. de 6 650 €

→ Demandes de subventions

Le programme ayant été scindé en 2 tranches, à la demande des Services de l'Etat, M. le Maire demande l'autorisation de solliciter une nouvelle subvention au titre des Dotations d'Equipements des Territoires Ruraux (rappel une 1^{ère} subvention de 60 000 € est acquise pour la 1^{ère} tranche).

Dans le cadre du contrat de territoire signé entre la Communauté de Communes, les communes membres et le Conseil Général, un dossier de subvention sera également déposé auprès du Département.

→ Jean ELEGOET fait le point sur l'avancement du projet. Une réunion est prévue avec l'équipe d'architectes, le 6 janvier prochain.

CREATION D'UN SAS D'ENTREE à l'A.L.S.H.

Afin d'optimiser l'espace dédié aux activités à l'Accueil Loisirs, des devis ont été demandés pour la création d'un sas d'entrée.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de maçonnerie de M. Hervé QUERE de TREFLEZ et le devis de menuiserie de la société LAMOUR de GOUESNOU.

Les travaux de préparation du sas seront réalisés en régie par les employés municipaux.

Le coût de l'opération, de l'ordre de 11 000 € est subventionné à concurrence de 50 % par la Caisse d'Allocations Familiales.

PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTES

Afin de permettre des avancements de grades, dans le cadre du déroulement de carrière des agents communaux, sur proposition du maire, le conseil municipal, crée un poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe et un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe. Ces créations sont sans conséquence sur les effectifs actuels.

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU BAS-LEON

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à la modification des statuts du Syndicat auquel adhère la commune pour la production d'eau potable.

INSTALLATION CLASSEE

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet, soumis à enquête publique, présenté par la Société CARGILL pour l'élimination des résidus provenant de sa production de traitement des algues. 2 parcelles situées sur TREFLEZ figurent dans le plan d'épandage proposé.

INTEGRATION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

M. le Maire propose à l'effacement cadastral (intégration dans le domaine public) différentes parcelles ayant fait l'objet de régularisations foncières au cours des dernières années. Le conseil municipal y donne un avis favorable.

AFFAIRES DIVERSES

→ Jean Paul CORRE fait le point sur l'avancement des travaux communaux.

→ Romain SALOU soulève le problème des haies débordant sur la rue des Ecoles. M. le Maire fait savoir que le problème est récurrent aussi sur d'autres secteurs de la commune. Ce problème sera traité de manière globale. Les intéressés seront invités à réaliser les travaux d'égoutage nécessaires. A défaut la commune s'en chargera à leur frais.